DEC 37/2012

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUATORZIEME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 25 octobre 2012 Enregistré à la Présidence du Sénat le 25 octobre 2012

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Virement de crédits n° DEC 37/2012 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2012



CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 17 octobre 2012 (18.10) (OR. en)

14884/12

FIN 746

NOTE DE TRANSMISSION

Monsieur Janusz LEWANDOWSKI, membre de la Commission Origine:

européenne

16 octobre 2012 Date de réception:

Destinataire: Monsieur Vassos SHIARLY, président du Conseil de l'Union européenne

Objet: Virement de crédits n° DEC 37/2012 à l'intérieur de la section III -

Commission - du budget général pour l'exercice 2012

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission - DEC 37/2012.

p.j.: DEC 37/2012

14884/12 af FR DG G II A

COMMISSION EUROPÉENNE



BRUXELLES, LE 11/10/2012

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2012 SECTION III - COMMISSION TITRE 08

VIREMENT DE CRÉDITS N° **DEC 37/2012**

	EN E	UROS
ORIGINE DES CRÉDITS		
DU CHAPITRE - 0819 Capacités – Soutien du développement cohérent des politiques de recherche ARTICLE - 08 19 01 Capacités – Soutien du développement cohérent des politiques de recherche	CE	- 2 162 244
DESTINATION DES CRÉDITS		
AU CHAPITRE - 0815 Capacités — Potentiel de recherche ARTICLE - 08 15 01 Capacités — Potentiel de recherche	CE	2 162 244

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

08 15 01 - Capacités — Potentiel de recherche

b) Données chiffrées à la date du 24/09/2012

,		CE
1A. 1B. 2.	Crédits de l'exercice (budget initial + BR) Crédits de l'exercice (AELE) Virements	66 609 035 1 731 835 0
3. 4.	Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2) Exécution des crédits définitifs de l'exercice	68 340 870 68 340 870
5. 6.	Crédits inutilisés/disponibles (3-4) Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0 2 162 244
7.	Renforcement proposé	2 162 244
8. 9.	Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A) Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	3,25% n/a
c)	Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)	CE
1. 2. 3.	Crédits disponibles en début d'année Crédits disponibles à la date du 24/09/2012 Taux d'exécution [(1-2)/1]	117 568 117 568 0,00%

d) <u>Justification détaillée du renforcement</u>

Dans le programme «Potentiel de recherche», il existe une longue liste de réserve pour l'appel du FP7-REGPOT-2012-2013-1 qui est le dernier du septième programme-cadre. Tous ces projets ne peuvent être financés si de nouveaux crédits ne sont pas rendus disponibles. Un virement de 2,16 millions d'EUR vers ce programme permettrait de financer en 2012 un projet supplémentaire (NANOSENS) issu de cette liste de réserve. La proposition NANOSENS, qui a obtenu un score de 14/15, permettrait de porter la capacité de recherche et d'innovation de l'institut national roumain de recherche et de développement en physique technique (NIRDTP) au niveau européen le plus élevé dans le domaine des micro-capteurs destinés à des applications médicales et des biocapteurs fondés sur les nanoparticules magnétiques et les nanofils de codes barres.

II. PRÉLÈVEMENT

a) Intitulé de la ligne

08 19 01 Capacités - Soutien du développement cohérent des politiques de recherche

b) Données chiffrées à la date du 24/09/2012

D)	Definitions of minious a fa date da 2 1/00/2012	CE
1A. 1B. 2.	Crédits de l'exercice (budget initial + BR) Crédits de l'exercice (AELE) Virements	13 101 602 340 642 0
3. 4.	Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2) Exécution des crédits définitifs de l'exercice	13 442 244 2 168 911
5. 6.	Crédits inutilisés/disponibles (3-4) Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	11 273 333 9 111 089
7.	Prélèvement proposé	2 162 244
8.	Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	16,50%
9.	Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a
c)	Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)	CE
1. 2. 3.	Crédits disponibles en début d'année Crédits disponibles à la date du 24/09/2012 Taux d'exécution [(1-2)/1]	5 630 5 630 0,00%

d) Justification détaillée du prélèvement

Afin d'harmoniser la collecte et l'analyse des données relatives à la recherche et à l'innovation, qui sont utilisées pour étayer les politiques de recherche et d'innovation, et notamment le Semestre européen, il est proposé de fusionner plusieurs systèmes existants (ERAWATCH, ERAWATCH International et TrendChart) en un nouveau système – l'Observatoire de la recherche et de l'innovation. Les synergies qui en résulteront permettront de réaliser des économies, rendant possible un virement de crédits d'engagements.